

## Le mot du Maire

La fin de l'année approche. Nous voici arrivés dans les « petits » jours. Jusqu'à maintenant nous avons pu profiter d'un automne agréable avec de belles et douces journées. Les vendanges se sont déroulées par un temps magnifique, quoiqu'un peu chaud pour les vendangeurs. La qualité de nos Beaujolais est excellente. Vous avez pu l'apprécier lors du week-end des Beaujolais Nouveaux.

Après cette année 2022 particulièrement sèche, il semble que « dame pluie » soit de retour. Il faudra encore de l'eau pour refaire des réserves pour 2023.

L'année scolaire a repris pour nos 75 enfants. L'ouverture de la quatrième classe permet à nos enseignantes de travailler avec des effectifs loin d'être surchargés.

La MARPA a ouvert ses portes en septembre. Quelques résidents ont pris possession des lieux mais l'établissement est loin d'être complet. N'hésitez pas à vous renseigner et allez visiter les locaux. Michèle DANGUIN, présidente, et Thomas DUPERRIER, directeur, seront ravis de vous recevoir. Le repas de fin d'année réservé à nos aînés de plus de 70 ans aura lieu le 17 décembre à la salle d'animation.

Les projets pour 2023 se dessinent progressivement :

- Un cheminement piétonnier entre la MARPA et le centre du village avec la sécurisation de la dé-

partementale 385 va voir le jour cette prochaine année. Le bureau d'étude de la communauté de communes doit nous présenter un premier projet d'ici la fin du mois de décembre 2022.

- Les travaux à l'église devraient débuter cette prochaine année également. Le permis de construire vient d'être accepté. Nous attendons les résultats des diverses études complémentaires demandées ainsi que l'accord des différentes subventions sollicitées pour boucler le financement.

- Pour une question de sobriété énergétique et face aux risques de la flambée des prix, une demande a été formulée auprès de notre syndicat d'électricité (après décision en conseil municipal du 11/10) de procéder à l'extinction de notre éclairage public sur l'ensemble de la commune. La coupure, demandée mais non encore validée, aurait lieu de 22h00 à 6h30 excepté pour le secteur des Grandes Planches le long de la départementale 385 (de minuit à 5h00).

**Enfin pour terminer cet édito, je vous souhaite à tous, Ternandaises et Ternandais, une belle fin d'année 2022 et vous donne rendez-vous le 7 janvier 2023 à la salle d'animation à l'occasion des vœux de la municipalité.**

Bernard DUMAS

### AGENDA

- 18/12** Retransmission de la finale de la coupe du Monde et vente de tartiflette par le FST
- 07/01** 18h - Voeux de la municipalité
- 13/01** AG de la classe en 2
- 15/01** Vente de Ravioflette par la classe en 3
- 04/02** Banquet de la chasse
- 25/02** Vente de Saucisson au gène par les Amis de l'école

### ETAT CIVIL

#### MARIAGE

**LEROY Floriane & MEIRELES LOPES Tiago**  
le 26/11/2022

#### DECES

**BARDET (née GRANDVAUX) Renée** le 08/09/2022

**PRIEUR Gérard** le 2/10/2022

**PERRIN Jean** le 06/11/2022

**LELARD Pierre-Marie** le 18/01/2022 (rectificatif)

**MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43**

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30  
Permanence du Maire et des Adjoints sur rendez-vous - [mairie@ternand.fr](mailto:mairie@ternand.fr) / [www.ternand.fr](http://www.ternand.fr)

# Mardi 20 Septembre 2022

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 20 septembre 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Florent COQUARD. Excusée : Audrey PEYRASSE. Début de la séance 20h. Approbation du compte-rendu du 19/07/22.

### URBANISME

- Permis de construire déposé par la commune de Ternand à l'église Saint-Jean-Baptiste ruelle de l'église pour divers travaux. Dossier transmis à l'ABF.
- Demande préalable déposée par M. Erwin COFFY au 1429 rte du Berthier pour création d'ouvertures et rénovation d'huisseries. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par M. Sylvain DELPLANQUE au 110 impasse Pré Gravière pour installation de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par M. Jérémy DUPERRAY au 462 rue des Grandes Planches pour création d'un chemin d'accès et stationnement. Dossier envoyé au Département. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par M. Benjamin QUEY au 1663 rte du Berthier pour changement de peinture des volets. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par M. Yves GUICHON au 46 impasse d'Épieux pour pose d'une clôture. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour succession Albert VILLESECHE en Bagny.
- Certificat d'urbanisme pour succession Jean MUGUET à la Louattière.
- Certificat d'urbanisme pour vente PONENT/PAILLASSON à Terres du Gonin.

### VOIRIE

- Suite aux problèmes d'évacuation des eaux pluviales en Bagny, les travaux ont été réalisés.
- Le pontage de fissures a eu lieu sur le chemin de Ronde, lotissements du Val d'Azergues et de la Promenade.
- Les Remparts : les travaux sont en cours pour résoudre des problèmes hydrauliques.
- L'épareuse est passée sur l'ensemble de la commune.
- La Potte : La réfection totale de la voirie rue de la Potte aura lieu en fin d'année après le raccordement aux réseaux divers du lotissement du clos d'Épieux (au-dessus de la MARPA) et la réalisation de la voirie de la MARPA.
- Suite à l'évolution du système de financement de la compétence voirie, la commune a choisi : rationaliser l'enveloppe de fonctionnement (1000€/KM) soit

12 690€ pour Ternand et diminuer l'investissement à 40 000€. Le montant de la diminution sera rendu dans l'attribution de compensation.

- Les barrières de sécurité impasse de la Mairie et chemin de Ronde seront changées pour un montant de 6 800€ TTC.
- Lutte contre l'ambrosie : Plante invasive, très allergisante qu'il convient d'éradiquer. Plante à détruire avant sa floraison. Afin d'aider à la surveillance et à la maîtrise de son expansion, merci de signaler en mairie d'éventuelles parcelles impactées.
- L'enfouissement de la ligne à haute tension partant du Vieux Bourg au Milhomme a été réalisé. Les derniers poteaux vacants vont être enlevés.
- Local de la chasse : La mise en conformité du raccordement des eaux usées va être réalisée courant octobre.

### BÂTIMENTS

- Maison médicale : l'entreprise Tech-O est intervenue afin de rechercher l'origine de mauvaises odeurs émanant de la VMC. Il est conseillé de nettoyer (ou de remplacer) la gaine de ventilation concernée et le module de régulation attenant. Un store défectueux a été signalé dans le cabinet d'ostéopathie.
- Studio au 318 rue des Grandes Planches : Le devis d'électricité de l'entreprise MARDUEL a été validé par le Conseil Municipal pour un montant de 3 445€ TTC.
- Bâtiment de la poste : les 2 portes (entrée de la poste et appartement) sont en fabrication. Le mitigeur de la douche de l'appartement va être remplacé. Un affaissement de terrain situé dans le jardin avait été observé au printemps. Il va être à nouveau vérifié.
- Vestiaire arbitre : le mécanisme d'une douche a été remplacé.
- École : Des rideaux occultants ignifuges ont été posés dans la salle d'évolution. Une sonnette a été installée au portail de la cantine suite à l'ouverture de la 4<sup>e</sup> classe.
- Une annonce va être publiée sur le Bon coin et Facebook concernant la location du bureau au 318 rue des Grandes Planches.
- La fontaine au Vieux Bourg est en panne : recherche pour en déterminer la cause.
- Les chéneaux de la cantine sont percés, un devis de réparation va être demandé.

### SCOLAIRE

- La rentrée 2022 s'est bien passée avec la mise en place de la 4<sup>e</sup> classe un peu chaotique sur plusieurs plans (commande de matériel, mise en service de l'internet...)

- Cantine : modification du règlement intérieur (charte de bonne conduite et permis à points viennent compléter ce règlement pour aider notre personnel à mieux gérer ce temps périscolaire).

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Commission mobilité : compte-rendu du 06/09. Le Plan Local de Mobilité doit être reporté afin de respecter la réglementation. L'objectif est qu'il soit approuvé en mai 2025 dès que le Plan de Mobilité du Sytral sera lui-même approuvé. La stratégie mobilité continuera en parallèle par la poursuite de l'état des lieux, la mise en place d'une enquête auprès des usagers et un diagnostic confié à un bureau d'étude (entre autres).

### COMMUNICATION

- Distribution des bulletins quadrimestriels.

### ELECTRICITÉ

- Point sur la démarche performancielle : A la demande de la Préfecture, le SYDER avait déposé 45 dossiers de demande de subvention DSIL dont 33 dépendaient de l'arrondissement de Villefranche (dont Ternand). Ces 33 dossiers ont tous été instruits par la sous-préfecture et ont fait l'objet d'un avis défavorable sans justification. En parallèle, les ABF ont demandé que le SYDER ait une approche à l'échelle intercommunale par la consultation des commissions d'examen pilotées par la CCBPD en lien avec le CAUE et l'UDAP. Dossier à suivre.

### EAU-ASSAINISSEMENT

- Travaux SAVA SIEVO : les travaux d'assainissement devraient débuter courant octobre pour une partie de la route du Berthier
- Bornes à incendie : 2 poteaux à incendie sont à changer.

### DELIBERATIONS

- Décision modificative pour mandater les déplacements d'ouvrages (SYDER) du parking de la salle d'animation.
- Passage en M57 : il s'agit d'un changement de méthode comptable imposé par l'administration.
- Convention aux frais de chauffage KSO Lyon : une participation aux frais de chauffage est demandée à cette association utilisant la salle d'animation plusieurs fois dans la semaine.

### DIVERS

- Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 7 janvier à 18h00 à la salle d'animation.
- La réunion des Associations se déroulera le vendredi 21 octobre à 19h00 à la mairie.
- KIFÉKOI prévu le samedi 22 octobre aux Grandes Planches, rendez-vous à 8h00 à la salle d'animation.

- Demande de convention de coopération et partenariat pour les Cadets de la Gendarmerie du Rhône. Demande refusée par le Conseil Municipal.
- Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues (SMBVA) va procéder à l'enlèvement d'un embâcle situé au niveau du Petit Paris afin d'éviter tous risques de dégâts lors des prochaines montées des

eaux.

- Monsieur et Madame Trabbia ont signalé par courrier que des véhicules roulaient à vive allure route des Plats. L'adjoint à la voirie leur rendra visite.
- Prochain Conseil le mardi 11 octobre à 20h00.

Fin de la réunion : 22h50.

## Mardi 11 Octobre 2022

### Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 11 octobre 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.  
Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY.  
Excusée : Audrey PEYRASSE, Loïc MARIETON. Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 20/09/22.

#### URBANISME

- Permis de construire déposé par M. Fabien CHAUCHAT au 2919 route de Brou pour réhabilitation et changement d'affectation d'une grange en logement avec garage. Dossier transmis à la CCBPD.
- Permis de construire déposé par Mme Justine GRANJON et M. Mathieu LEROY au 153 imp. d'Epieux pour construction d'une maison à demi-niveau avec garage intégré. Dossier transmis à la CCBPD.
- Demande préalable déposée par M. Yannick CANIVET au 245 rue du Val d'Azergues pour pose de panneaux photovoltaïques. Demande de pièces manquantes par l'ABF.
- Demande préalable déposée par M. Laurent PAIRE au 768 route de Ronzières pour réfection de toiture et changement de tuiles. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Mme Deborah GUILLARD au 40 rue du Vieux Bourg pour changement de menuiseries. Dossier accepté avec prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Demande préalable déposée par M. Bernard SIVELLE au 3120 rte de Brou pour installation de volets roulants. Dossier en attente.
- Certificat d'urbanisme pour la succession Eliane POULY au 1943 route du Berthier.
- Certificat d'urbanisme pour la vente Consorts JOLY/SAS COTE JARDIN au 1943 route du Berthier.

#### VOIRIE

- Les Remparts : 20 mètres de bordure ont été réalisés pour sécuriser l'écoulement des eaux de ruissellement.
- L'enfouissement de la ligne à haute tension à la cime du village est terminé.

- Elagage sur la D31 (Ternand-Saint-Vérand) du 24/10 au 28/10 : la circulation sera interdite, une déviation sera mise en place.
- Les barrières de sécurité impasse de la mairie seront installées ultérieurement à cause de difficultés d'approvisionnement.

#### BATIMENTS

- Maison médicale : La société Logitherm procédera au nettoyage de la gaine de la VMC du second étage.
- Salle d'animation : Les stores défectueux seront réparés par la société Metalfier pour un montant de 740€ TTC.
- Bâtiments de l'école et de la cantine : un devis pour la restauration des chéneaux sera réalisé par l'entreprise Chuzeville. Travaux prévus pour 2023.
- Terrain de football : Un devis a été demandé auprès de l'entreprise Sobeca pour le changement d'un projecteur défectueux.
- Les portes et la fenêtre à la poste devraient être installées prochainement.

#### COMMUNAUTE COMMUNES

- Commission culture : Il est projeté d'établir une mutualisation entre les communes qui n'ont pas de bibliothèque afin de participer aux dépenses de fonctionnement et à des achats d'ouvrages des bibliothèques existantes.

#### SCOLAIRE

- Point sur les installations et achats : L'internet est installé depuis le 24/9. Reste la résiliation de la ligne de la cantine pour supprimer un abonnement et la commande de téléphones.
- Conseil d'école le 20/10.
- Participation active des élèves à la cérémonie du 11 novembre : production artistique, lecture de lettres de soldats, lectures des noms des morts, la marseillaise.

#### COMMUNICATION

- Nouvel artisan sur la commune : Edouard Lelard, carreleur.
- 10/10 : Interview de 3 personnes par les élèves de CM1-CM2 (article à pa-

- raître dans le bulletin annuel)
- Bulletin quadrimestriel, rappel des dates.

#### EAU-ASSAINISSEMENT

- Rapport annuel du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt.

#### ELECTRICITE

- Compte-rendu du comité syndical du 20/09 :
- Appel à la sobriété énergétique : mesures d'urgence et d'actions mises en place par le Syder pour accompagner les communes qui le souhaitent à s'engager dans la sobriété et la maîtrise énergétique (coupure éclairage public, extinction des façades des bâtiments publics, abaissement des températures dans les bâtiments publics, promotion des démarches écoresponsables)
- Courrier du Syder envoyé à la préfecture pour justification des refus des demandes de subventions DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) dans le cadre de la démarche performancielle
- Extinction éclairage public : face aux risques de la flambée des prix, il a été décidé d'éteindre prochainement l'éclairage public sur les secteurs possibles avec des plages horaires définies.

#### DELIBERATIONS

- Autorisant le recours au contrat d'apprentissage.
- Passage en M57 : il s'agit d'un changement de méthode comptable imposé par l'administration.

#### DIVERS

- Cérémonie du 11 novembre : Rendez-vous à 11h00 place du Donjon, un verre de l'amitié sera proposé à la salle d'animation.
  - SIVU Jean Borel : L'EPHAD sera maintenu au Val d'Oingt avec une évolution de places disponibles (de 110 lits à 140 lits).
  - Prochain Conseil le mardi 8 novembre.
- Fin de la réunion : 22h10.

# Mardi 8 Novembre 2022

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 8 novembre 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY. Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 11/10/22.

### URBANISME

- Demande préalable déposée par COTÉ JARDIN au 1943 rte du Berthier pour la création d'un lot à bâtir. Dossier transmis à la CCBPD et demande de pièces complémentaires.

- Demande préalable déposée par Mme Claire PRIEUX au 30 rue du Val d'Azergues pour la pose d'un panneau solaire de 4m<sup>2</sup>. Dossier transmis à l'ABF.

- Demande préalable déposée par M. Geoffroy AUTRAN au 236 rue de Val d'Azergues pour installation de panneaux photovoltaïques. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France.

- Certificat d'urbanisme pour la vente BURNICHON/ABAXIAL Giraud et Ferrat.

- Certificat d'urbanisme pour la vente TILLMANN/FALATIN au 220 impasse du Vervuis.

### VOIRIE

- Sécurisation des Grandes Planches et cheminement MARPA : une réunion a eu lieu le 24 octobre dernier avec toutes les parties concernées par ce projet, afin d'étudier les différents problèmes. Le bureau d'études retenu est le même que le SYTRAL.

- Les travaux de finition vont être effectués à Bagny et aux Remparts

- MARPA : travaux d'enrobés définitifs fin novembre

- La Potte : les trous seront bouchés, en même temps que les enrobés définitifs de la MARPA.

### BATIMENTS

- Foot : l'entreprise SOBECA est intervenue pour le changement d'une ampoule d'un projecteur

- Maison médicale : installation d'un chauffe-eau dans le cabinet de Mme VIERU

- Poste : les portes et la fenêtre ont été installées.

- Studio les Grandes Planches : reprise des travaux de rénovation

- École : divers petits travaux ont été faits pendant les vacances scolaires.

### COMMUNICATION

- Muriel Bertrand débute une activité de psychologue-clinicienne à son domicile.

- L'interview réalisée par les élèves de CM a été une vraie réussite, aussi bien

pour les élèves que pour les personnes interrogées.

### TOURISME ET PATRIMOINE

- Avancement du dossier de l'église : Suite à la demande de permis de construire déposée pour les travaux, un accord a été donné par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Pour constituer le dossier de financement, des subventions vont être demandées auprès des différentes instances. Cependant ces travaux sont soumis à une prescription archéologique. Un appel d'offres géré par Mr CHANU, architecte du patrimoine, va être organisé auprès des entreprises.

- Conférence le 03 décembre à Ternand sur l'Abbaye de Savigny

### FLEURISSEMENT

- Concours 2022 : prix de l'excellence accordé à la commune de Ternand.

Les membres du Conseil Municipal remercient les différents intervenants de la Commune pour leur investissement.

### SCOLAIRE

- Compte-rendu du conseil du 20/10 : L'effectif actuel est de 76 élèves (23 élèves en petite et moyenne section – 15 élèves en classe élémentaire grande section/CP – 23 élèves en CE1/CE2 et 15 élèves en CM1/CM2). 4 départs sont prévus d'ici la fin d'année. Pour conserver la 4ème classe l'année prochaine, l'effectif global devra atteindre 78 élèves. L'équipe enseignante a subi quelques modifications : Corinne PONTIUS, toujours directrice, et Elodie MAZARD ont échangé leurs classes. Laura VERMARE a pris la classe des CE1/CE2 et nous avons eu l'arrivée d'Aurélien ALFONSO responsable de la 4ème classe des CM. Un gros renouvellement au niveau des délégués parents d'élèves s'est effectué lors des élections. Les projets définis par les enseignantes et répartis tout au long de l'année ne manquent pas !

### SPORT-ASSOCIATIONS

- Compte-rendu de la réunion des associations du 21/10.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Rapport du Président de la CCBPD 2021  
- Projet d'Espace de Vie Sociale : Pour un besoin d'intégration à caractère culturel et social, la CCBPD recherche la mise à disposition d'une salle dans 4 communes de son territoire, dont Ternand, afin de

faire des permanences. Le Conseil accepte de prêter la salle des associations ½ journée par semaine.

### ELECTRICITE

- Point sur la sobriété énergétique : Nous remercions Elisabeth qui a réalisé des plans très détaillés de chaque secteur de la commune équipés d'horloges. Une demande de maintenance est formulée au SYDER pour enclencher l'opération de coupure d'électricité validée lors du précédent conseil. Un devis sera fourni à la commune avant de concrétiser les travaux, sachant que cette intervention sera gratuite dès l'instant où la coupure sera d'au moins 8h, cas pour l'ensemble des secteurs de Ternand (coupure de 22h à 6h) excepté celui des Grandes Planches concerné par une prise en charge (coupure de minuit à 5h).

### EAU-ASSAINISSEMENT

- Rapport annuel du SIEVO.

### DELIBERATIONS

- Rapport du SIEVO.  
- Révision libre attribution de compensation.  
- Décision modificative concernant la voirie Epieux.

- Acceptation des amendes de police.  
- Acceptation de la subvention du Département concernant la réalisation d'un chemin piétonnier et sécurisation du centre bourg D385.

- Tarif cantine : 4.50 € le repas et 7€ si repas n'a pas été réservé

- Demande de subvention pour les travaux de l'église.

- Approuvant l'extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune.

### CCAS

- Repas des Anciens le 17 décembre à 12h00 à la salle d'animation.

### DIVERS

- Courrier Monsieur CLEYET-MARREL : don de 3 toiles à la commune de Ternand.

- Demande de subvention de la MFR de St Laurent de Chamousset : refus du conseil

- Demande de subvention d'AFM téléthon : refus du conseil – transmis au CCAS  
- Prochain conseil le mardi 06 décembre 2022

Fin de la réunion 22h00

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 6 décembre 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Mylène DU-CHARNE

Excusée : Audrey PEYRASSE

Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 8/11/22.

### URBANISME

- Permis de construire déposé par M. Dylan LAVERRIERE et Mme Julie BRUNI pour construction d'une maison individuelle au 153 impasse d'Epieux. Dossier transmis à la CCBPD et demande de pièces manquantes.
- Permis de construire déposé par M. Daniel MACHADO pour construction d'une maison individuelle au 153 impasse d'Epieux. Dossier transmis à la CCBPD et demande de pièces manquantes.
- Permis de construire déposé par M. Benoit FANTIN et Mme Pauline LAURENT pour construction d'une maison individuelle au 153 impasse d'Epieux. Dossier transmis à la CCBPD et demande de pièces manquantes.
- Demande préalable déposée par M. Jean-Luc COQUARD pour installation de panneaux photovoltaïques au 60 chemin des Brotteaux. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par M. Pascal BESSENEY au 1701 route de Brou pour rénovation de toiture avec tuiles existantes. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la succession BŒUF Simone à la Rejonière.

### VOIRIE

- Sécurisation des Grandes Planches et cheminement MARPA : 2 projets sont à l'étude.
- Voirie de la MARPA : Le canal bétonné des eaux pluviales au bas de l'impasse des 3 Ruisseaux a été posé.
- Les barrières de sécurité impasse de la mairie seront remplacées début 2023.
- La lame de déneigement a été installée sur le tracteur.

### BATIMENTS

- Compte-rendu de la réunion de la commission du 28/11
- Maison médicale : le nettoyage des gaines et l'entretien de la VMC se fera fin décembre.
- Salle d'animation : les stores seront réparés par l'entreprise METALFER courant décembre.
- En attente de devis pour la réfection des cheneaux du bâtiment cantine par l'entreprise CHUZEVILLE.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Résiliation de la convention de concession de l'EPARI (Etablissement Public pour les Autoroutes Rhodaniennes de l'information) et vente du réseau : Depuis 1992, l'EPARI, syndicat mixte ouvert, a pour mission de gérer l'entretien d'un réseau de communication sur l'ensemble du territoire du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Face aux évolutions technologiques et à la généralisation des acteurs privés sur le territoire, les élus du Conseil syndical de l'EPARI, se sont accordés pour lancer une procédure de cession du réseau.

Afin de limiter le risque d'une baisse significative de la valeur du réseau d'ici 2025, le Syndicat a engagé une démarche en vue de procéder à sa cession anticipée.

À la suite d'un appel d'offre lancé par l'EPARI, le Comité a décidé de retenir une offre de l'opérateur privé « Infra Corp SAS ». La promesse de vente devrait être signée d'ici fin 2022 pour une cession effective fin 2023. Préalablement à la cession du réseau, sera prononcée la résiliation de la convention de concession avec SFR qui prendra fin à l'automne 2023, provoquant ainsi la disparition de l'EPARI.

Les communes membres bénéficiaient d'accès internet gratuits, cette gratuité prendra fin à la cession du réseau, soit à l'automne 2023. En contrepartie, à partir de 2023, les communes n'auront plus à verser de contribution. L'offre de rachat de la société Infra Corp négociée avec l'EPARI prévoit que l'acheteur proposera aux collectivités publiques un service au moins équivalent.

- Compte-rendu du bureau des Maires.

### COMMUNICATION

- Compte-rendu de la réunion de la commission de 2/11 :
- Rappel : distribution des bulletins le week-end du 17-18 décembre.
- Une invitation pour les vœux de la municipalité sera à distribuer dans les boîtes aux lettres la semaine du 26 au 30 décembre.
- La date butoir pour fournir les articles du bulletin annuel est fixée le 16/12.

### ELECTRICITE

- Point sur les dossiers :
- stade : attente du devis du SYDER pour finaliser le dossier de demande de subventions
- coupure de l'éclairage public : demande formulée au SYDER (en attente de retour)

- Compte-rendu du comité syndical du 15/11 et réunion du 29/11 (avec la présence des maires).

Quelques dossiers annexes :

- Le rapport d'orientation budgétaire 2023 qui souligne le plan d'urgence publié par l'AMF (Association des Maires de France) détaillant 10 actions pour la sobriété énergétique.
- La contribution annuelle d'adhésion des communes pour 2023 qui reste inchangée (2 € / habitant)
- Le coefficient de répercussion lié aux travaux engagés sur chaque commune et qui correspond à la contribution communale calculée sur la moyenne des taux d'emprunts contractés sur 15 ans par le SYDER (en baisse depuis 15 ans)
- 2 dossiers principaux évoqués lors des deux réunions :
- Désaccord depuis 2018 entre le Syder et Enedis sur la renégociation du contrat de concession obligatoire :  
Il porte sur deux volets :
  - Le bilan comptable et financier établi par Enedis est remis en cause par le SYDER avec l'aide de conseillers juridiques.
  - Des divergences sur le plan technique : le Syder estime que des investissements conséquents sont nécessaires pour assurer une qualité de distribution de l'électricité.
- Le projet AMI Puissance (photovoltaïque) : création d'une SAS dont l'objectif est de produire d'ici 2050 1 gigawatt à l'échelle du département. Appel d'offre ouvert pour lequel 3 Sociétés restent en concurrence jusqu'au choix final : Total Energie / Green Yellow (Loire) / consortium de 3 sociétés du Rhône (CNR-CORFU-SERFIM). Le Département du Rhône a manifesté le souhait d'être partie prenante.

### EAU-ASSAINISSEMENT

- Travaux d'assainissement au Berthier et route des Plats.
- Contrôle de conformité d'assainissement collectif : A compter du 1er janvier 2023, lors d'une vente immobilière, il sera obligatoire de procéder à un contrôle de conformité réalisé par SUEZ sous le contrôle du SAVA afin de s'assurer de la qualité du raccordement au tout-à-l'égout. Son coût sera de 198€ TTC et valable 3 ans.
- Compte-rendu de la réunion du SIEVO du 1/12.

### DELIBERATIONS

- Rapport du SAVA.
- Redevance d'occupation du domaine public : Orange, TDF et Enedis.
- Revalorisation du loyer de Mme Vieru.
- Revalorisation du loyer de Mme Mille.

Suite et fin du compte-rendu du conseil 06/12/22

## SIVU JEAN BOREL

- Compte-rendu du conseil d'administration du 17/11.

## DIVERS

- Rallye Charbonnières 2023 : demande d'autorisation de passage du Rallye, le 22/04/23, accordée par le Conseil Municipal.
- Convention de déneigement 2022/23.
- Bail à ferme pour la parcelle C1402.
- Association « Ternand Médiéval » a changé de nom et d'adresse de siège social. L'association se nomme désormais « Les Pérégrins d'Ycelieu » et se situe au 1127 rue Centrale à Lamure sur Azergues.
- Le comité des fêtes prendra en charge la gestion des tables et chaises extérieures à partir du 1er janvier 2023.
- Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 07/01 à 18h00 à la salle d'animation.
- Prochain Conseil Municipal le mardi 10 janvier 2023.

Fin de la réunion 22h10



Installé depuis 2018 sur la commune, Edouard Lelard a décidé de créer son entreprise de Carrelage. Titulaire d'un CAP, il a œuvré dans le bâtiment pendant plusieurs années au Nord de Lyon. Cependant, désireux d'apporter un service dans notre région, il s'est mis à son compte et souhaite rayonner dans un secteur géographique étendu, allant du nord de Lyon au cœur du Beaujolais. Il détient un savoir-faire dans les domaines du carrelage, de la faïence, du travail de la pierre et de la petite maçonnerie et se tient prêt à répondre à toutes vos sollicitations pour vous accompagner dans vos projets de création, d'embellissement ou de rénovation et les concrétiser. Vous pouvez le joindre directement sur son mobile 06.84.47.59.51 ou par mail [lelardcarrelage@yahoo.com](mailto:lelardcarrelage@yahoo.com).

## Nouvel artisan (enfin presque) !

Depuis mai 2022, Nathalie Durand est à pied d'œuvre pour vous apporter son expertise dans la maintenance de différents types de pompes (piscine, alimentaire, irrigation, industrielle, moteur électrique). Après 15 ans d'expériences dont 10 en tant que chef d'atelier, elle a décidé de se mettre à son compte. Elle travaille en atelier et se déplace à votre domicile, du lundi au vendredi (8h-19h) et le samedi (8h-17h). Vous êtes en panne ? N'hésitez pas à la solliciter par téléphone (0670010355) ou par mail [nath.durand1609@orange.fr](mailto:nath.durand1609@orange.fr)



## Nouveau professionnel à Ternand

Muriel Bertrand est originaire de Lyon et s'est installée avec sa famille dans les Pierres Dorées en 2003. Après avoir vécu et travaillé dans plusieurs villages du beaujolais, elle s'est installée depuis 10 ans à Ternand avec toute sa famille. Depuis début juin, Muriel a ouvert son cabinet à son domicile. Le métier de psychologue est une reconversion professionnelle après 23 ans d'enseignement et de direction en écoles maternelles et élémentaires. Elle a obtenu son diplôme de Psychologie et Psychopathologie Clinique à l'Université Lyon 2 au mois de mai 2022 (Master 2). Poussée par la curiosité du fonctionnement des enfants, des adultes et des familles qu'elle côtoyait tous les jours à l'école, elle a voulu d'abord comprendre puis s'est passionnée pour cette discipline. Elle a décidé de s'engager jusqu'au bout d'une formation exigeante face à un public aux problématiques variées : addictologie, psychiatrie adultes, enfants et adolescents, centre douleur, pathologies du vieillissement... Le travail en cabinet lui permet maintenant d'accompagner de très près les petits et les grands (et parfois les très grands !) vers plus de compréhension de leur fonctionnement, en relation avec leur histoire personnelle. Elle reçoit sur rendez-vous, à son domicile, toute la semaine et le samedi matin. Vous pouvez la contacter par téléphone (06 27 33 12 25) ou par mail ([cabinetmurielbertrand@gmail.com](mailto:cabinetmurielbertrand@gmail.com)) ou via son site internet ([www.murielbertrand.com](http://www.murielbertrand.com)).



## Vous avez la parole...

Bonjour,

Je souhaitais adresser mes profonds remerciements aux habitants de Ternand. Je suis Caroline Jouneau-Sion, ternandaise depuis bientôt 10 ans. Je viens du Nord, avec sa réputation d'hospitalité, pourtant c'est dans le beaujolais que j'ai découvert le véritable sens de la solidarité.

Frédéric, mon mari, nos 4 enfants moi-même avons été accueillis à bras ouverts par la mairie, par l'école, par le comité des fêtes, par les voisins. Depuis que je suis tombée malade en 2021, la communauté s'est vraiment mobilisée pour nous soutenir : passer prendre des nouvelles, apporter des fruits, me proposer de sortir un peu, garder les enfants... vous ne vous rendez pas compte de ce que chaque geste de votre part, un coucou sur la route, une parole joyeuse alors qu'on se connaît à peine, a donné à chaque membre de ma famille le sentiment d'être à sa place ici, à Ternand. Dans ces temps d'inquiétude pour la santé du monde et pour notre santé personnelle, cette humanité m'a donné foi en l'avenir. Grâce à vous, notre famille a trouvé son nid et j'ai confiance dans ce village pour nous aider à grandir.

Merci de tout mon coeur.

Caroline Jouneau-Sion.



## Cérémonie du 11 novembre

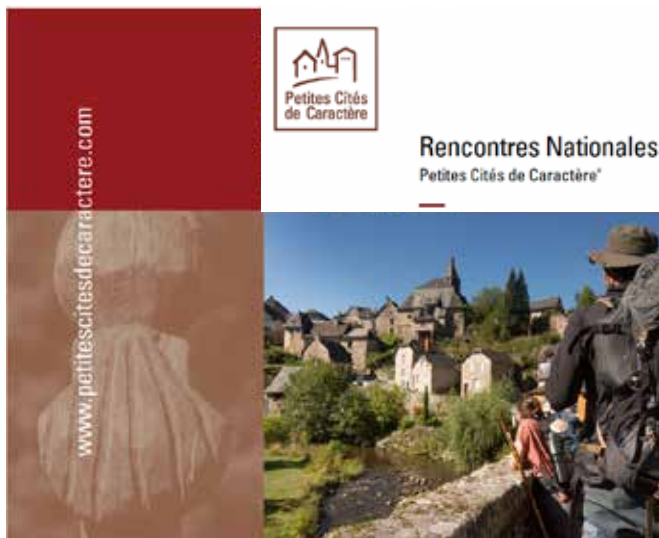
De mémoire de Ternandais, rarement la cérémonie du 11 novembre n'avait été aussi réussie ! Nous le devons à la présence d'une grande majorité des enfants de l'école accompagnés de leurs enseignantes. Ils ont fait preuve d'une participation exemplaire en lisant plusieurs lettres de poilus, en chantant la Marseillaise, en déposant des dessins autour du monument aux morts ainsi qu'en énonçant l'ensemble des noms des soldats morts au combat. Nous remercions chaleureusement l'équipe enseignante du travail accompli. Cet hommage appuyé, débuté par un défilé au rythme de notre orchestre fétiche (Nabucco Orchestra : une présence toujours très appréciée), s'est terminé par un pot de l'amitié à la salle d'animation.



Bernard Dumas et son conseil municipal remercient chaleureusement Mr Patrick Cleyet-Marrel, dit « le Ternandais », pour le don de 3 tableaux mettant en valeur notre Petite Cité de Caractère. Ces tableaux seront installés à la mairie. Ancien cadre dirigeant, Patrick Cleyet-Marrel s'est reconverti dans l'Art en devenant peintre pastelliste à l'huile sur toiles en lin. Originaire de Ternand, ses réalisations, à base de photos, sont multiples et variées. Son leitmotiv : le plaisir !

## Rencontres Nationales Petites Cités de Caractère dans le Limousin du 3 au 5 juillet

Un des engagements de la commune est de participer à la vie de l'association nationale Petites Cités de Caractère. Olivier Tillet a représenté la commune lors de l'Assemblée Générale de l'association. Ces Rencontres ont permis des échanges avec d'autres élus de toute la France sur le tourisme durable et ses enjeux pour les territoires. Ce fut également l'occasion de découvrir d'autres Petites Cités de caractères : Bévent-L'Abbaye dans la Creuse, Eymoutiers dans la Haute-Vienne et Treignac en Corrèze.



## Kifekoi



Le Kifekoi d'automne a réuni une trentaine de personnes qui ont cette année activement nettoyé, desherbé, taillé les arbres des terrains communaux aux Grandes Planches. Cette action s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié. **Un grand MERCI à tous !!!**

## Fleurissement

Le 20 juillet dernier le Jury Concours 2022 «Embellir Le Beaujolais des Pierres Dorées» est venu visiter la Commune. Suite à cette rencontre, la Commune s'est vu attribuer le Prix de l'excellence.



## Marché de Noël

Ce samedi 10 décembre avait lieu le désormais traditionnel marché de Noël organisé par les Amis de l'école. Malgré un climat glacial et une nature blanchie par les quelques flocons de la nuit, l'événement fut une belle réussite. Bravo à tous ceux qui ont bravé le froid et contribué au succès de ce rendez-vous annuel !



## A Retenir

A partir du 1er janvier 2023, le comité des fêtes prendra en charge la gestion des anciennes tables et chaises de la salle d'animation prêtées aux particuliers et aux associations. Vous ne devrez plus contacter le secrétariat de mairie mais le président du comité des fêtes, M. Maurice Bondavalli au 06.32.12.90.35

## Fête des lumières 8 décembre

Ce jeudi 8 décembre, Les Amis du Vieux Ternand ont organisé cette fête des Lumières tant attendue. La cité a scintillé avec plus de 800 bougies et à partir de 18h, un public venu nombreux a déambulé dans les ruelles et a pu boire un vin chaud préparé par Gaby.

Dans l'église «La Bande d'un jour» a mis leur musique dans nos cœurs et nos têtes avec leur ambiance festive, ce qui a fait du bien à tout le monde au moment où le froid s'installe pour l'hiver.



## Conférence «Le monachisme au coeur de l'Europe médiéval»

Samedi 3 décembre, Le GRAAPPA (collectif d'amis du patrimoine du pays de l'Arbresle) a présenté sa dernière publication « Dépendances de l'abbaye de Savigny, prieurés et châteaux », Sous la présidence d'honneur de Martine Publié, vice-présidente du Département du Rhône, de Monique Laurent, Bernard Dumas et Pascal Terrier maires de Savigny, de Ternand et du Val d'Oingt. Le programme a débuté par une visite commentée de l'église Saint-Jean-Baptiste et la présentation du nouveau circuit pédestre entre les prieurés de Ternand et de Saint-Laurent d'Oingt puis a été suivie d'une conférence de Bruno Galland, directeur des Archives du Rhône et de la Métropole de Lyon et professeur associé à Sorbonne-Université sur « le monachisme au coeur de l'Europe médiéval ». Il a su captiver son auditoire en présentant ce qu'il a apporté le monachisme en Europe. S'en est suivie une brève présentation de trois dépendances de l'ab-

baye Saint-Martin de Savigny : Montrotier, L'Arbresle et Comps. Les Amis du Vieux Ternand, accompagnés de Patrick Réguillon de l'association patrimoniale de Besse-nay, ont fait des recherches sur le prieuré de Ternand historiquement rattaché à l'abbaye de Savigny, travail relaté dans l'ouvrage que vous pouvez vous procurer en contactant les Amis du Vieux Ternand.



## ENEDIS : Enfouissement de la ligne haute tension 20 000 volts du vieux bourg au Milhomme

Ces travaux, pris en charge en totalité par Enedis (200 000 €) et faisant parti de leur programme d'investissement, étaient prioritaires. Enterrer les lignes électriques permet d'éviter les conséquences matérielles causées par des tempêtes et d'améliorer nos paysages. Cette ligne haute tension était en mauvais état en raison de chutes d'arbres répétées et sa fiabilité était devenue médiocre. L'objectif de ces travaux étaient doubles : renouveler et sécuriser le réseau en l'enterrant sous la départementale 629 sur 2.2 kms avec une portion empruntée sous le chemin rural de la Garde. Ils ont nécessité la dépose de 27 poteaux et le tirage de 1.750 km de câble. Trois transformateurs de distribution ont

été installés au Charmettes, au Colliard et au Milhomme. Les gros moyens mis en oeuvre par l'entreprise Serpollet (utilisation d'une trancheuse) ont permis de limiter le temps d'intervention et la gêne au niveau de la circulation. Depuis la bascule en septembre du réseau aérien au réseau souterrain, aucune microcoupure n'a été constatée. Cependant, ces travaux ont généré quelques désagréments avec la coupure de la ligne téléphonique au Colliard qui a mis un certains temps avant d'être réparée mais également la dégradation de l'enrobé sur la départementale D629 signalée lors de la réunion de fin de chantier qui sera remis en état prochainement.